

En 2001, Daniel et Denise, producteurs maraîchers aux Olivades, créent la 1^{ère} AMAP (Association producteur/consommateur pour le Maintien de l'Agriculture paysanne avec un groupe de consommateurs d'Aubagne(13). En 2017 les Olivades sont toujours en activité agricole grâce à l'AMAP.

La ferme les Olivades

est dans le Var, toute proche de Toulon sur les communes d'Ollioules et la Seyne/Mer. L'exploitation produit des légumes frais toute l'année et comprend

- ♦ 5 hectares de légumes de plein champ
- ♦ 2 hectares en vergers diversifiés
- ♦ 1.5 hectare de serres

Qu'est-ce qu'une AMAP ?

L'AMAP est un partenariat contractualisé entre producteur et consommateur. Le consommateur s'engage financièrement à l'avance. Le producteur s'engage à partager et distribuer sa production. Il a la garantie de la rémunération du travail et l'assurance d'écouler sa production. L'Association loi 1901 « Amap les Olivades » représente officiellement le partenariat.

Est-ce que les produits sont bio ?

La ferme les Olivades comme toutes les AMAP s'engage à cultiver sans pesticides ni désherbants. Les engrais sont organiques. La lutte contre les parasites est biologique. Les pratiques respectent le sol et les équilibres naturels du vivant.

Où et comment ça se passe ?

La distribution de l'AMAP des Olivades se passe sur la ferme. Chaque semaine, vous venez chercher votre

panier. Vous êtes accueilli par le bénévole à la permanence, qui coche votre passage. (rôle que chacun assure 1 fois par semestre)

La composition de la « part de récolte » ou « panier » est inscrite sur un tableau. Vous prenez votre part dans les caisses où les produits sont partagés.

A l'accueil on vous remet *La Lettre* qui donne régulièrement des nouvelles du jardin et de l'AMAP. On vous propose des recettes ou des conseils pour les produits nouveaux ou peu connus.

Ces informations sont envoyées à tous par la liste de diffusion internet et consignées sur le site <https://olivades.com/> tenu par un amapien.

Qu'y a-t-il dans un panier?

Sur le contrat vous avez la liste des produits cultivés sous la serre et en plein champ. Les productions sont saisonnières, basiques et diversifiées. Chaque produit est distribué du début à la fin de sa production.

Le panier est calculé pour convenir à 3 adultes ou, 2 adultes avec 2 enfants.

Si je suis seul ?

Vous pouvez partager avec quelqu'un pour prendre la moitié du panier chaque semaine ou un panier entier 1 semaine sur 2.

Si je ne peux pas venir prendre mon panier ?

Si vous avez un empêchement pour venir chercher votre panier, un ami, un parent ou un voisin peut venir le chercher à votre place. Pensez à prévenir ou téléphoner avant la distribution afin de ne pas perdre votre panier.

Y a-t-il des contraintes ?

Le financement à l'avance des productions vous engage au partage des risques dus aux aléas des cultures et du climat. Mais, sauf catastrophe, les productions sont suffisamment diversifiées pour que l'abondance des unes compense la pénurie d'une autre.

Le volume du panier dépend de la saison.

Vous ne choisissez pas les produits ni leur calibre.

Quand vous vous servez, vous prenez équitablement (petit, moyen et gros) quand les calibres sont mélangés dans la caisse de ramassage.

Quels sont des avantages?

En AMAP le consommateur a l'avantage de manger des produits locaux, frais et sains, de saison et surtout très bons. Pas de gaspillage en AMAP, Peu d'écart de triage, tout est distribué.

Vous aurez aussi le partage des surproductions d'été pour faire des confitures et des conserves.

L'engagement en AMAP est aussi un acte citoyen qui contribue au maintien de la ferme.

C'est une alternative économique sociale et solidaire.

La visite de la ferme

Il est important que vous participiez au **pique-nique** organisé en début de saison pour faire connaissance avec la ferme, déguster les produits, visiter le jardin et échanger toutes les informations nécessaires avant de vous engager à l'AMAP. Comme il est important que vous participiez aux ateliers au jardin.

En période de grosse production, il s'agit de désherbage, du ramassage de pommes de terre, de fraises etc...

Ce sont des « coups de mains » ponctuels, mais nécessaires à la bonne marche de l'AMAP.

Combien cela coûte-t-il ?

Le prix du panier est déterminé par l'addition des coûts de productions, des salaires des charges et de la juste rémunération du producteur divisée par le nombre de parts nécessaire. C'est un prix fixé à l'année sans variation dans la saison.

**Le prix de la « part de récolte »
ou panier est de : 28€**

Le contrat d'engagement

Il définit les engagements du producteur et de chaque consommateur pour une durée d'un an (50 semaines).
d'avril 2018 à fin mars 2019

Modalités de paiement :

Le montant total est payable selon les modalités au choix : semestre, trimestre, bimestre ou la mensualité.
La remise des chèques se fait à l'inscription, au début de la saison.

Rôle du coordinateur

Dans l'AMAP il n'y a pas d'intermédiaire.
C'est est un partenariat qui fonctionne avec des consommateurs acteurs bénévoles et volontaires.
Ils forment un « comité de pilotage » et assurent la coordination et le bon fonctionnement de la distribution.

Un coordinateur bénévole est toujours présent à la distribution, avec le producteur. Il supervise la distribution, l'accueil, la diffusion de l'information et, avant chaque saison, organise le renouvellement des abonnements. Avec le producteur il prend les nouvelles inscriptions. Il regroupe les chèques.
Il prépare la liste des membres et la feuille d'émargement pour chaque distribution.
Chaque amapien coordinateur ainsi que le producteur doivent avoir le souci permanent de sensibiliser et faire la promotion de l'AMAP .

Comment m'inscrire à l'AMAP ?

Il faut venir aux Olivades, de 17 à 19 h le lundi ou le jeudi pour avoir toutes les informations, rencontrer producteur et coordinateurs et observer le déroulement pratique de l'AMAP.

Vous pouvez faire partie de l'AMAP tant que le quota de paniers nécessaires à la ferme n'est pas atteint.

L'essaimage, le suivi des AMAP

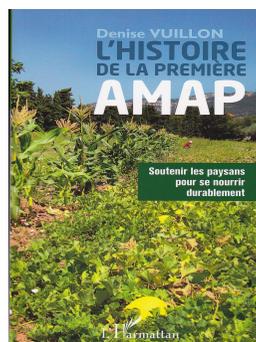
Grâce à leur expérience du concept et de l'agriculture en AMAP Daniel et Denise Vuillon accompagnent des projets de création au sein de CREAMAP France (Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP en France) :

<http://www.amap-france.org/>



Le livre :

L'histoire, le développement, l'essaimage du concept, les témoignages des acteurs et tous les outils pour la création d'une AMAP, dans le livre écrit par Denise.



L'histoire de la première AMAP
Soutenir les paysans pour se nourrir durablement
Ed. L'Harmattan

A.M.A.P. les Olivades

Association

(producteur/consommateurs)

pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne



Daniel Denise VUILLON
Les Olivades

257 Chemin de la Petite Garenne.
83190 Ollioules - ou 83500 La Seyne sur Mer
33(0)494300313 - 0685669243
06 12 84 21 70

amap@olivades.com

Le site <https://olivades.com/>

tel. local de distributions
Lundi-jeudi 17-19h
04 94 63 68 79